



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis, introduite le 11 décembre 2019 par le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville de la Région wallonne, sur un avant-projet de décret 'modifiant les articles L1532-5 et L5111-1, 10°, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation' a été rayée du rôle le 8 janvier 2020, à la demande du Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville de la Région wallonne.